59me Année — Nouvelle Série — No 435 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 22 MAI 1954.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Aux Arrosants du Canal de Sisteron-Ribiers

Maintenant qu'un Arrêté Préfectoral vient de consacrer officiellement la fusion des Associations Syndicales de Sisteron et de Ribiers, il est bon de rappeler l'œuvre accomplie par les dirigeants de ces deux Associations pour aboutir à l'accord actuel, si longtemps désiré, et enfin réalisé dans l'intérêt de tous. Il convient aussi d'envisager ce qui reste à faire pour remettre le Canal en bon état sur toute sa longueur et procéder à son organisation administrative par un règlement intérieur.

Ce qui a été fait

On se souvient qu'en Novembre 1951 une crue exceptionnelle du Buëch avait emporté une importante partie du Canal et l'avait coupé en deux. La Commission Syndicale de Sisteron brutalement placée devant une situation de fait sans précédent, s'était attelée sans perdre de temps à une tâche ardue. Trois projets furent envisagés pour remettre rapidement l'eau au Canal : Projet d'amenée d'eau du Canal de Ventavon ; Projet de pompage en Durance au Pont de la Baume, enfin Projet de remise en état du Canal en concluant de nouveaux accords avec Ribiers. De ces trois projets qui nécessitèrent des études techniques arides ainsi que de nombreuses démarches et réunions, le troisième fut retenu comme étant le plus économique et le plus normal. C'était aussi la solution la plus logique pour le présent et pour l'avenir puisque judicieusement conseillés par leurs dirigeants, les arrosants de Ribiers acceptèrent d'abandonner leurs privilèges anciens en vue de la réalisation des grands travaux de remise en état qui allaient être entrepris dans l'intérêt commun des deux Syndicats.

Cet important accord de principe fut conclu en Avril 1952. Il fallut alors évaluer le coût de ces travaux qui devaient s'effectuer selon les directives du Génie Rural des Hautes et Basses-Alpes. La somme de dix millions fut d'abord envisagée, mais elle s'avéra insuffisante en raison de la coûteuse construction d'épis dans le lit du Buëch destinés à protéger le Canal. C'est en définitive à vingt millions, en chiffres ronds, que s'est élevée la dépense. Pour en assurer le financement, l'Association Syndicale de Sisteron a contracté deux emprunts à court terme, l'un à la Caisse d'Epargne de Sisteron, l'autre à la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Manosque. Ces emprunts seront remboursés d'une part avec les importantes subventions accordées par l'Etat et, d'autre part, par les fonds votés pour les Calamités Publiques dont les Parlementaires des Basses-Alpes, qu'on ne saurait assez remercier, ont obtenu une partie importante pour le département. Ces diverses subventions atteignent le chiffre élevé de seize millions environ. Ainsi la remise en état du Canal emporté par la crue du Buëch n'entraînera que peu de charges de frais d'amortissement pour l'Association Syndicale qui, malgré ces dépenses considérables a pu, grâce à une sage et prudente gestion, maintenir jusqu'à présent la taxe d'arrosage à 3.500 francs l'hectare.

On comprend aisément que des opérations aussi importantes et aussi compliquées ont nécessité de la part des dirigeants des Commissions Syndicales de Sisteron et de Ribiers un travail considérable, de nombreux déplacements et de multiples démarches auprès des diverses administrations, des Parlementaires et des Pouvoirs Publics. Ils n'ont ménagé pour aboutir, ni leur temps, ni leur peine, satisfaits d'avoir, par l'heureux résultat obtenu, rendu à leurs concitoyens, pour de longues années, un service que tous considèrent comme exceptionnel.

Ce qui reste à faire

Mais l'œuvre de réorganisation n'est pas encore achevée. Le Canal, comme on sait, faute de ressources suffisantes, n'a pas eu depuis longtemps, les réparations sérieuses que nécessite son état de vétusté. Les ouvrages d'art surtout, ponts, aqueducs, tunnels, etc... tombent presque en ruines. Tous doivent être fortement consolidés et certains même refaits entièrement. Cette situation critique, qui fait l'objet des préoccupations de la Commission de Sisteron depuis son entrée en fonctions, n'a pas échappé à l'administration du Génie Rural. C'est pourquoi, en parfait accord avec les deux Commissions, le Génie Rural a fait une étude sérieuse de la question. Dans la réunion du 7 Juillet 1953, on s'en souvient, il a soumis à l'approbation de l'Association des arrosants, le projet dressé par ses soins pour la remise en état complète du Canal. Ce projet prévoit une dépense d'environ 38.000.000 de francs. Sa réalisation s'échelonnera sur trois ans en trois tranches de 15, 12 et 11 millions, selon l'urgence des travaux. Son financement s'effectuera en partie avec des subventions de l'Etat en partie avec les annuités qui seront payées pendant trente ans par la nouvelle Commission Syndicale sans une augmentation notable de la taxe d'arrosage. L'Assemblée générale a voté ce projet qui doit remettre le Canal en parfait état pour des siècles.

Mais il faut procéder maintenant à son exécution et ce sera une lourde tâche pour la nouvelle Commission qui va être élue. Elle demandera de la part des Syndics beaucoup de travail, d'expérience et de prudence. Aussi les arrosants de Sisteron et de Ribiers jugeront sans doute que ceux qui ont déjà mené à bien des affaires aussi importantes que celles qui viennent d'être rappelées, sont mieux qualifiés que quiconque pour poursuivre et terminer l'œuvre si bien commencée.

C'est dans ce but que les Syndics actuels des deux Commissions de Sisteron et de Ribiers ont décidé de se présenter ensemble aux suffrages de leurs mandants pour former, conformément aux statuts, la nouvelle Commission de l'Association Syndicale autorisée du Canal de Sisteron-Ribiers. Si les arrosants les honorent d'une confiance qu'ils croient avoir méritée, ils continueront de travailler comme par le passé pour assurer au Canal un bon fonctionnement et une sage administration.

Indications Pratiques

La nouvelle Association s'appellera désormais *Association Syndicale autorisée du Canal de Sisteron-Ribiers.* Les nouveaux statuts en ont déjà été approuvés par l'Assemblée Générale du 9 Janvier 1954. Nous en rappelons les principales dispositions :

Le siège de la nouvelle Association est fixé à Sisteron.
Le nombre des Syndics est fixé à 8 titulaires et 4 suppléants se répartissant ainsi :
Arrosants de Ribiers : 4 membres titulaires et 2 suppléants.
Arrosants de Sisteron : 2 membres titulaires et 1 suppléant.
Ville de Sisteron : 2 membres titulaires et 1 suppléant.
Ces Syndics seront élus par l'Assemblée Générale de Sisteron et de Ribiers réunis.
La durée de leurs fonctions sera de 3 ans.
Les Syndics choisiront parmi eux un Directeur et un Directeur-adjoint.
Le Directeur sera choisi obligatoirement parmi les Syndics arrosants de Sisteron, et le Directeur-adjoint parmi les Syndics de Ribiers. Les trois Syndics de la Ville de Sisteron seront choisis parmi les Conseillers Municipaux.

Le minimum de superficie qui donne à chaque propriétaire le droit de faire partie de l'Assemblée générale est fixé à 3 ares. Chaque propriétaire d'une surface engagée comprise entre 3 ares et 1 hectare aura droit à 1 voix. Les propriétaires d'une surface supérieure à 1 hectare auront droit à autant de voix qu'ils possèdent d'hectares, sans pouvoir dépasser 5 voix. Toutefois, la Ville de Sisteron possèdera 10 voix. Le même fondé de pouvoir ne pourra pas être porteur de plus de 5 mandats. Les propriétaires de moins de 3 ares pourront se grouper ou se faire représenter à l'Assemblée Générale par un ou plusieurs d'entr'eux.

Les arrosants qui ne pourraient assister à l'Assemblée Générale sont priés de donner leur Pouvoir à un co-arrosant qui sera présent à la dite Assemblée.

L'élection de la nouvelle Commission aura lieu au scrutin secret.

La date de l'Assemblée Générale est fixée au Mercredi 26 Mai 1954, à 14 heures 30, à la Mairie de Sisteron pour les arrosants de Sisteron et à la Mairie de Ribiers pour ceux de Ribiers.

Liste des membres des deux Commissions de Sisteron et de Ribiers qui ont réalisé la fusion des deux Syndicats et qui se représentent à vos suffrages. (1)

Titulaires :

GALVEZ Jean	*Directeur du Canal de Sisteron,*	Sisteron.
RIVAS Félix	*Président du Canal Harmand,*	Ribiers.
BOURG	*Maire et Conseiller Général,*	Ribiers.
Mme MASSOT-DEVEZE	*Membre de la Commission,*	Sisteron.
LATIL Kléber	*Membre de la Commission,*	Ribiers.
MOYNIER Gilbert	*Membre de la Commission,*	Ribiers.

Suppléants :

BONFORT Gabriel	Sisteron
LAGIER Pierre	Ribiers
RIVAS Ludovic	Ribiers

(1) Les délégués de la Ville de Sisteron ne sont pas éligibles par l'Assemblée, mais désignés par le Conseil Municipal.

Appel aux Anciens Combattants

La Ville de Sisteron a l'honneur d'organiser, avec le concours de l'Amicale des Anciens Combattants de cette Cité, le Congrès Départemental qui se tiendra le Dimanche 20 Juin prochain.

Les responsables de l'Amicale adressent un pressant appel à tous les camarades de Sisteron et des environs pour qu'ils viennent au rassemblement du 20 Juin pour y accueillir les camarades venus de tous les coins du département, comme savent le faire les Sisteronnais.

A cet effet il est rappelé que les inscriptions pour le Banquet dont le prix a été fixé à 700 francs, seront closes le 8 Juin au plus tard. Se faire inscrire sans tarder auprès du camarade Boudouard, chaussures, rue de Provence, ou Feautrier, Maison de l'Agriculture. Ceci pour faciliter la tâche des organisateurs.

L'Amicale tient à remercier tout particulièrement les commerçants de Sisteron de l'empressement qu'ils ont mis à faciliter par leurs dons généreux l'organisation de la Tombola dotée de 200 lots qui sera tirée le jour du Congrès.

Tous les billets émis ont été placés et les détenteurs de carnets de billets sont priés de renvoyer les invendus avant le 1er Juin. Passé ce délai les billets étant considérés comme vendus leur montant sera intégralement versé au Trésorier le jour du Congrès lors du paiement des Bons de Repas.

Les jeunes sont particulièrement invités à se joindre aux vétérans. Les dirigeants départementaux de leurs Associations assistant eux-mêmes au Congrès, il serait paradoxal qu'ils soient absents à cette manifestation.

EN FLANANT...

Les rumeurs de la ville...

On dit *que dans une certaine équipe entre partenaires marquants, le torchon brûle, ce n'est plus de noms d'oiseaux que l'on se traite, mais d'insectes, vraiment dans ce siècle tout est bouleversé !*

On dit *que certaines formalités administratives sont longues, pénibles, parfois impossibles, mais il faut dire aussi, à la décharge de l'administration que celle-ci aime les choses normales.*

On dit *que dans un « coin » de la ville on procède à des « éjections » et corrélativement à une mise en ordre des salaires du personnel par l'application du M. I. G., tant mieux pour le commerce local.*

On dit *que nous serons peut-être appelés, prochainement, à déposer de nouveaux bulletins de vote dans l'urne. Pour qui ?*

On dit *encore tellement de bêtises à tort et à travers sans savoir pourquoi, pour le plaisir de se rendre intéressant, que nous sommes amenés à méditer les paroles du célèbre fabuliste Grec Esope* La langue, la meilleure et la pire des choses.

X...

LA COUPE INTER-CAFES
se disputera demain Dimanche

Contrairement à ce qui a été annoncé, par suite du championnat et de la Coupe Robert Gage, le Sisteron-Vélo organise la journée sportive dite Coupe Inter-Cafés, demain Dimanche sur le Stade de Beaulieu.

Malgré ce contretemps tous les cafés seront représentés. La place nous manque pour donner la formation de toutes ces équipes qui comptent d'anciens joueurs que nous reverrons avec plaisir sur le terrain.

Les parties seront âprement disputées, sans toutefois dépasser les limites de la correction. Qui, cette année, inscrira son nom au palmarès de cette compétition ? Un pronostic est difficile à faire. Il nous faudra attendre Dimanche soir pour connaître les vainqueurs qui iront disputer la grande finale à Digne.

Comme toutes les années ce tournoi attirera un nombreux public au Stade de Beaulieu où, ce jour-là, le sport et le rire seront rois.

Le tirage au sort se fera à 11 h. au siège, Café de Provence. Début du Tournoi à 14 heures précises.

Le Comité Directeur du Sisteron-Vélo décline toute responsabilité en cas d'accident.

TENNIS - CLUB SISTERONNAIS

Les membres du Tennis-Club Sisteronnais sont cordialement invités à assister à la réunion générale de la société qui aura lieu aujourd'hui Samedi 22 Mai, à 19 heures, au siège, Café Pichon, rue Saunerie.

SPORTS

LE JEUDI DE L'ASCENSION
En demi-finale de la Coupe R. Gage
SISTERON reçoit VINON

Le match comptant pour la Coupe Robert Gage, en demi-finale, sera joué le Jeudi de l'Ascension au Stade de Beaulieu, entre l'équipe de Vinon et Sisteron-Vélo.

Le public se fera un devoir d'assister à ce match de Coupe qui promet d'être très intéressant.

Chacun connaît l'effort accompli par les joueurs Sisteronnais qui viennent de terminer honorablement le Championnat.

Mais l'esprit sportif se retrouve dans l'équipe locale et ne voulant pas rester en arrière les Sisteronnais, dans ce match de Coupe, feront l'impossible pour jouer la finale, ce que nous leur souhaitons.

DRAMATIQUE
CONSEIL DES MINISTRES

Dans Paris-Match, le compte-rendu du Conseil des Ministres le plus dramatique depuis Mai 1940.

Au même sommaire : A Genève, M. Eden tient entre ses mains les chances de l'Armistice ; les premiers blessés retour de Dien-Bien-Phu ; la mort dramatique d'Isabel Patino ; le retour de la Reine Elisabeth à Londres, et le câble de Raymond Cartier.

Demandez Paris-Match à votre marchand de journaux habituel.

Paris-Match : Tirage 1.100.000 ex.

BOULE SISTERONNAISE

Comme toujours la *Boule Sisteronnaise* ne veut pas chômer. En effet elle organise pour le Dimanche 23 Mai son Championnat individuel à la longue.

M. Burle Lucien, champion 1953, aura à défendre son titre contre de nouveaux concurrents qui, nous l'espérons, seront nombreux et voudront conquérir ce titre honorifique si envié. Ce concours sera naturellement réservé aux sociétaires licenciés.

Les inscriptions seront reçues au Café de Provence à partir de 13 h 30. Des prix intéressants seront attribués aux vainqueurs.

***

Le bruit court que la *Boule Sisteronnaise* a l'intention d'organiser probablement le Jeudi 17 Juin, un Concours de Pétanque réservé aux dames et demoiselles qui voudront bien y participer et qu'elle dotera de prix intéressants. Comme on le voit cette société veut que le sport boules soit en vogue à Sisteron, aussi bien pour l'élément féminin de notre charmante localité que pour celui qu'on appelle le sexe fort.

Que la population de Sisteron veuille bien l'encourager. Ediles municipaux, Commerçants, Cafetiers, Hôteliers, nous comptons sur vous pour celà, car de grandes compétitions sont en vue, notamment celle du 30 Mai où, à Sisteron, se déroulera l'Eliminatoire Départementale des Championnats de France de Pétanque à laquelle participeront des équipes de Sisteron, Digne, Les Mées, Volonne, St-Auban, Château-Arnoux, Peyruis, Forcalquier et Malijai.

© VILLE DE SISTERON

Lettre ouverte à mon ami Titin Brisemotte

Marseille, le 18 Mai 1954.

Cher Vieux Titin,

Joli mois de Mai quand reviendras-tu m'apporter des feuilles, m'apporter des feuilles ! Joli moi de Mai quand etc... etc... Ainsi chantions-nous dans notre jeunesse.

Le joli mois de Mai est venu. Des feuilles il nous en a apportées. Oh ! Combien ! et de l'herbe aussi, beaucoup d'herbes. C'est les vaches qui jubilent. La vache qui rit n'a plus assez de gu... de bouche (soyons polis) pour se la fendre jusqu'à la trompe d'Eustache. Mais comme Mac Mahon nous pouvons nous écrier : que d'eau ! que d'eau !

J'en ai les jointures qui craquent et les doigts des pieds qui se gondolent. Voilà un mois, vers Pâques, les agriculteurs disaient : il ne pleut plus, il nous faudrait de l'eau et non du mistral. La sècheresse menace. Ces jours-ci les jardiniers du terroir disent : c'est désastreux ! tout pourrit dans les jardins ! les limaces font des dégâts !

Les rivières montent. En certains endroits l'inondation menace. Nos récoltes sont compromises !

Le fait est, Titin, que j'ai rarement vécu un printemps aussi moche ! Pendant les trois semaines que j'ai passées à Sisteron et à Gap, nous n'avons pas eu quatre jours de beau temps. Tout est bouleversé !

Les plus belles journées, c'est encore à Gap que je les ai eues. Celà m'a permis d'explorer un peu cette capitale de montagne qui est en grand progrès. La construction de nombreuses villas embellit la périphérie de cette cité qui gagne tous les ans quelques centaines d'habitants. Les rues sont propres. Comme on commence à gagner un peu vers le nord, les habitants sont peut-être un peu moins gais, ou tout au moins moins communicatifs, moins exubérants qu'en Provence et surtout qu'à Marseille. Mais ils sont aimables tout de même.

Ce que j'ai remarqué, sur certains boulevards et rues, c'est que certains propriétaires d'autos ont tendance à les garer sur les trottoirs, laissant la chaussée aux piétons — pour éviter de les blesser sans doute — j'ai d'ailleurs remarqué çà en divers endroits tant à Sisteron qu'à Marseille.

Il y a quelque chose qu'il faut dire en toute justice, c'est qu'à Sisteron la Municipalité a fait un effort quand à la propreté des rues. Il y a progrès. Quelques habitants encore à éduquer, surtout des enfants, et çà sera parfait, lorsque les ruines et les matériaux de reconstruction auront finalement disparus. Dans 4 ou 5 ans, j'espère.

Pendant que les feuilles poussaient exagéremment partout, sous l'action de la pluie, les feuilles des Percepteurs au contraire, tombaient, non pas en quantité, mais en qualité ; *tiers provisionnels* et autres setons plus ou moins larges qui font à nos porte-monnaie des ponctions régulières qui les vident à bloc. Et s'ils en demeurent la bouche ouverte ce n'est pas comme la Vache qui Rit, pour rigoler, non ! c'est parce qu'ils en ont la respiration coupée, malgré leur soufflet.

Et puis il y a d'autres feuilles qui tombent, ce sont celles des recenseurs. Feuilles tellement détaillées qu'elles en paraissent fort compliquées et surtout très indiscretes. Beaucoup de citoyens, avant de les remplir, demeurent devant elles en point d'interrogation, pleins de méfiance. Qu'est-ce que c'est encore que ce traquenard ? se disent-ils. Pas assez des Inspecteurs des Finances qui nous obligent à nous confesser tous les ans ? Mais c'est l'Inquisition !

Evidemment, Titin, ce n'est pas tout à fait çà. Ces Messieurs n'emploient pas : la roue, les brodequins, la poire d'angoisse, le supplice de l'eau ou de la baignoire, etc... comme dans les *Male Retiro* de la Gestapo ou tous autres sous-sols et caves des régimes totalitaires, mais quand vous sortez des papiers de la IVme République, après les avoir remplis franchement, vous n'en sortez pas moins, moralement, nus comme un lapin qu'on a dépouillé de sa robe.

Et pourtant il vaut mieux se soumettre, Titin, et remplir ces feuilles comme on a rempli les autres. Il faut être de bons citoyens. L'Etat a besoin de savoir où nous trouver pour nous déshabiller. Où veut-il qu'il prenne l'argent pour nous défendre et nous faire vivre et au besoin mourir. On meurt beaucoup depuis 15 ans, Titin, et ce n'est pas fini. A Dien-Bien-Phu on a fini.

Je crains fort qu'on recommence ailleurs. Il y a 6 ou 7 cent millions de chinois, quart de chinois, demi-chinois et autres huluberlus qui tirent la langue chez eux et qui, leurs instincts sanguinaires aidant, voudraient bien envahir les terres fécondes de l'Europe Occidentale pour essayer, plus tard, les terres vierges du Nouveau Monde.

Voilà pourquoi je crois qu'il faut, sans trop de retard, faire l'Europe, unir tous les peuples évolués pour parer au danger terrible qui nous menace. Assez de divisions chez nous, assez de bagarres autour de l'assiette au beurre, si nous ne voulons pas rester tous, un jour, le... chose par terre devant la marmite vide et sans beurre.

Voilà mon avis rond, Titin, faisons l'Europe. Ne comptons pas trop sur les hommes grandiloquents, même s'ils ont de très grands bras, pour arrêter l'invasion Jaune ou Safran. L'union, l'union de tous les gens sensés. Il n'y a que çà qui nous conservera la liberté. Même contrôlée, elle vaut mieux que l'esclavage.

A bientôt, Titin. Si Genève... oui ? tant mieux, si Genève... non ? tant pis ! Faisons tout de même l'Europe.

Louis SIGNORET.

CHRONIQUE LOCALE

BAL - COTILLON DE LA CROIX-ROUGE

Au profit de ses œuvres, le Comité local de la Croix-Rouge organise ce soir Samedi 22 Mai, à 21 heures 30, dans la grande salle de l'Alcazar, un Bal-Cotillon avec l'Ensemble Léon Ailhaud.

Au cours de cette soirée de bienfaisance, le public aura le plaisir d'entendre et d'applaudir des artistes amateurs locaux M. Louis Larrivée, Mesdames Briu et Boy, et le tout jeune Bernard Feyrit dans des chants classiques et modernes.

Le public Sisteronnais et des environs se fera un devoir d'y assister car tout en passant une agréable soirée dans un cadre familial, il accomplira une œuvre de bienfaisance pour les déshérités.

CHORALE SISTERONNAISE « A CŒUR JOIE »

30 Mai : Fêtes des Mères, mais aussi Grand Concert des Chorales *A Cœur Joie* de la région des Alpes.

L'Alpe qui chante, de Gap ; *La Claire Fontaine,* de Digne, et la Chorale de Banon seront en effet accueillies par celle de Sisteron qui, malgré sa création récente, groupe déjà un bon nombre de participants.

L'après-midi les choristes auront la joie de se retrouver et de chanter ensemble et le soir, à 21 heures, à l'Alcazar, sous la direction de Maître Cazères et M. Faure, les quatre Chorales offriront à tous un Concert.

Nous vous donnerons plus amples détails dans un prochain article.

CHEZ NOS CONFRERES

Nous avons appris avec peine le décès, à l'âge de 49 ans, de notre confrère et ami M. Albert Jugy, imprimeur et directeur du journal *Alpes-Libre* à Embrun.

Nous présentons à Madame Albert Jugy, à sa fille, et à toute la famille que ce deuil atteint, nos sincères condoléances.

CANAL DE SISTERON-RIBIERS

Nous rappelons que c'est le Mercredi 26 Mai, à 14 heures 30, dans une des salles de la Mairie de Sisteron qu'aura lieu l'Assemblée Générale de cette nouvelle Association.

L'objet de cette réunion a pour but la fusion officielle des deux Associations Syndicales et l'élection de la nouvelle Commission Syndicale.

Le même jour, à la même heure, à la Mairie de Ribiers, se tiendra la même réunion ayant également le même objet.

POUR LA JEUNESSE RURALE

Les Familles Rurales qui ont des filles ou garçons nés avant le 31 Mars 1940, ont grand intérêt à se préoccuper dès à présent pour déclarer en Mairie ces enfants *Apprentis en Famille,* soit agricoles, soit fermières, soit horticoles.

Sans quitter le toit paternel, tout en aidant chaque jour à l'exploitation familiale, ces jeunes profiteront d'une bonne et solide instruction *En Famille et par la Profession,* méthodique et complète, d'une part, et feront bénéficier leurs parents de la prolongation des Allocations au moins jusqu'à 17 ans révolus, sans aucune interruption, d'autre part.

Pour tous renseignements ou formules officielles de déclaration en Mairie, n'hésitez pas à vous adresser à M. Brémond, délégué des J.A.P., La Bousquette, Sisteron.

A VENDRE

Vélomoteur MOTOBECANE 3 vitesses moteur refait, bon état. S'adresser à M. Henri REVEST, à SISTERON.

VARIETES - CINEMA

Samedi en soirée

Dimanche, en matinée et soirée un grand film en technicolor

DANGEREUSE MISSION

avec Stephen Mc Nally, Alexis Smith.

La semaine prochaine, 2 programmes

PIEDALU A PARIS

et

JE N'AI QUE TOI AU MONDE

A l'occasion de la fête des Mères

Mme LIEUTIER Charlotte, Bourg-Reynaud, vous informe de l'ouverture d'un magasin de fleurs fraîches, plantes grasses et d'appartements, corbeilles, gerbes, etc...

MÉDECINE 54

le grand magazine
de l'actualité médicale
vous met en garde contre
LE PRINTEMPS
ce grand ennemi des cheveux
vous indique pourquoi
votre couvert que vous croyez propre contient encore 241.600 microbes
suivez les conseils de
MEDECINE 54
plus de 25 articles passionnants
en particulier *La Chirurgie des Seins*
comment *Les femmes stériles peuvent quand même procréer ; Les dangers du chauffage par catalyse.*
VOUS GAGNEREZ 200 Francs
en nous adressant le bon inséré
page 31 du No de Mai de
MEDECINE 54
En vente partout. Le No 80 francs.

A VENDRE

Terrain de 850 m2 situé aux Plantiers. S'adresser au Bureau du Journal

HORLOGERIE BIJOUTERIE

VIGNET Weber

Rue de Provence

PREMIERE COMMUNION

Montres en or *Kody* Montres *Lip*
Chapelets Dizaines
Croix Médailles Colliers
Or — Argent — Fix

CROIX - ROUGE FRANÇAISE

Nous apprenons que le Cours de Secourisme de la Croix-Rouge Française de Sisteron est suivi avec assiduité par un nombre important de jeunes Sisteronnais.

Vendredi soir, grâce à l'amabilité de la Direction des Variétés, qui a mis sa salle à la disposition de la Croix-Rouge, les deux séries d'élèves ont pu être réunies pour entendre la très intéressante Conférence sur la transfusion sanguine, Conférence faite par le Docteur Ranque.

Il n'est pas nécessaire de dire avec quel intérêt l'auditoire a écouté ce sujet d'actualité. Qu'il nous soit permis de remercier encore le Docteur Ranque d'être venu nous parler de cette Thérapeutique si importante.

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 24 Mai
M. Bernaudon, rue Droite.

LE PLAN DE VAUMEILH

FETE CHAMPETRE de l'Ascension

Jeudi 27 Mai, Concours de Boules, à la longue, par équipes de 3 joueurs. Lencement du but à 9 heures.

Concours de Pétanque, par équipes de 3 joueurs. Lancement du but à 14 heures. Prix très intéressants.

A 16 heures Ouverture du Bal avec le concours d'un jazz réputé. A 22 h. Reprise du Bal.

Le Comité décline toute responsabilité.

ETAT-CIVIL

du 12 au 20 Mai 1954

Naissances : Patrick Gilbert Maurice Alphand, avenue de la Libération. — Francine Marie Michèle Carretero, avenue de la Libération. — Max André Fernand Tron, avenue de la Libération.

Décès : Henri Coustier, 62 ans, avenue de la Libération. — Alexandrine Marie Emilie André, épouse Latil, 74 ans, quartier de la Tuilière.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve René MARTIN ; Mme et M. MARGAILLAN et leurs enfants ; M. Robert CHEVAL ; remercient toutes les organisations, parents, amis et connaissances, des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur René MARTIN

Vespa 125 cc.

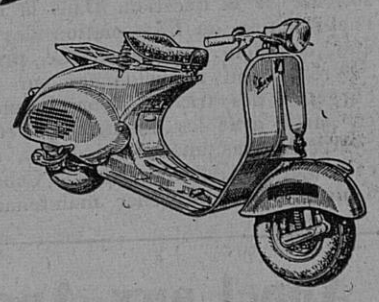

Distributeur Régional :
Maxime BUES à SISTERON

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON

Les plus beaux Meubles — A qualité égale
AUX MEILLEURS PRIX — PRIX SANS CONCURRENCE

DANS VOTRE INTÉRÊT

avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région

NE PAS CONFONDRE

MEUBLES BOUISSON

Seul spécialiste des beaux meubles

Rue Saunerie — SISTERON

LA NOUVELLE ARONDE 54

GARAGE DU DAUPHINE

A. BRUN

Concessionnaire pour les Basses-Alpes

Téléphone 26 SISTERON

équipée avec les nouveaux amortisseurs ARMSTRONG

TOUT LE CONFORT
PAR L'ELECTRICITE
FOURNITURES GENERALES

Aspirateurs Cireuses

Appareils Réfrigérateurs
ELECTROLUX
depuis 44.000 francs

Machines à laver « MORS »
depuis 35.000 francs

APPAREILS ELECTRO-CLOTURE
T. S. F.
TELEFUNCKEN et AMPLIX
Grand Choix de Lustrerie
Machines à Coudre
Stock de Moteurs 50 Périodes

C. FIASTRE

22, Rue Saunerie — SISTERON

GARAGE MODERNE

Francis JOURDAN

SISTERON

Agent des Automobiles PANHARD
la plus moderne et complète des voitures de tourisme

Agent « UNIC »
le camion qui dure de 3 à 20 tonnes

Réparations Accessoires
Pneus

Tout ce qui concerne l'Automobile

Renault 4 CV occasion

Remisage de voitures et entretien

Prix Modérés

Leçons de conduite

Scooters et Triporteurs toutes marques

Aux Meubles Sisteronnais

(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93

TOUJOURS DU MIEUX

du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables

Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien

ENTREE LIBRE

C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix

CHAMBRES A COUCHER tous modèles — SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles

12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...

Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse

BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande

Tous TRAVAUX à la demande

ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE

E. JOUVE

SISTERON — Téléphone 7

PROFITEZ DES PRIX D'ETE pour faire votre provision

Baisse importante sur Mai et Juin Passez vos commandes dès à présent

Charbon spécial pour feu continue et pour poêle CINEY

CARMONOIX (seul dépositaire pour la région)

© VILLE DE SISTERON